



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 36347

Texte de la question

M Philippe Puaud attire l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur la non-application dans le département de la Vendée de la circulaire no 86-13 du 6 mars 1986, relative à l'accueil des enfants et adolescents présentant des handicaps associés. Il lui demande donc de bien vouloir lui dresser un bilan de l'application de cette circulaire dans les différents départements des régions Pays de la Loire et Poitou-Charentes, et de lui communiquer (comme le précisait en conclusion la circulaire), les principales difficultés que soulevaient ces instructions qui ont été signalées au bureau de l'action sociale du ministère. D'autre part, il lui demande de bien vouloir lui préciser sa politique en faveur de l'accueil des enfants et adolescents handicapés, ainsi que les mesures qu'il compte prendre pour permettre l'application effective de la circulaire du 6 mars 1986.

Données clés

Auteur : [M. Puaud Philippe](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36347

Rubrique : Handicaps

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1988, page 519